

RAPPORT DE PRESENTATION

**Projet de classement  
de la haute vallée  
et des gorges de la  
Vingeanne à Aprey  
(Haute-Marne)**

20 avril 2022

■ **Affaire suivie par**

Hélène GAUDIN – service Eau Biodiversité Paysages

Tél. : 03 51 37 60 38

Courriel : [helene.gaudin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:helene.gaudin@developpement-durable.gouv.fr)

■ **Rédacteur**

---

**Hélène GAUDIN - Service Eau Biodiversité Paysages**

■ **Relecteur**

---

**Anne WEISSE - Service Eau Biodiversité Paysages**

■ **Référence(s) intranet**

---

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

# Table des matières

<b>1. CONTEXTE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA VINGEANNE.....</b>	<b>5</b>
1.1. UN SITE RURAL MAIS CONNECTÉ.....	5
1.2. LES MOTIVATIONS DE L'INSCRIPTION DE 1988 : UN PÉRIMÈTRE INTIMEMENT LIÉ À L'ARRIVÉE DE L'AUTOROUTE A31.....	6
<b>2. LES INTÉRÊTS PITTORESQUE ET LÉGENDAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA VINGEANNE.....</b>	<b>9</b>
2.1. PAYSAGE DE ROCHES : LES FALAISES COMME CORPS MONUMENTAL DE L'EFFET PITTORESQUE.....	9
2.2. PAYSAGE DE L'EAU : LES SOURCES VIVES COMME PHÉNOMÈNE PITTORESQUE QUI ANIME LE PAYSAGE.....	12
2.3. PAYSAGE SYLVESTRE : LES VALLONS FORESTIERS COMME ÉCRIN SENSORIEL DE L'AMBIANCE PITTORESQUE.....	16
<b>3. UN PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE ET GÉOLOGIQUE REMARQUABLE.....</b>	<b>19</b>
3.1. UNE BIOGÉOGRAPHIE PROPICE À UNE GRANDE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE.....	19
3.2. UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE TRÈS REPRÉSENTATIF DU PLATEAU DE LANGRES.....	21
3.3. DE NOMBREUSES PROTECTIONS LIÉES AUX QUALITÉS ENVIRONNEMENTALES DU SECTEUR.....	22
<b>4. LES ENJEUX D'ÉVOLUTION DU SITE ET LES ORIENTATIONS DE GESTION.....</b>	<b>25</b>
4.1. LA HAUTE VALLÉE DE LA VINGEANNE : UNE TRANSITION PAYSAGÈRE FRAGILE À PROTÉGER.....	25
4.2. UN PATRIMOINE ARBORÉ EN CONSTANTE ÉVOLUTION.....	26
4.3. ENJEU DE COHÉRENCE ET D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS.....	27
4.4. ENJEU DE VALORISATION TOURISTIQUE.....	28
<b>5. LE SITE PROPOSÉ AU CLASSEMENT.....</b>	<b>29</b>
5.1. LES VALEURS QUI FONT SITE.....	29
5.2. UNE IMBRICATION DE PROTECTIONS DES PATRIMOINES NATURELS ET PAYSAGERS COUPÉS PAR L'AUTOROUTE.....	30
5.3. PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE.....	30
5.4. PROPOSITION DE CRITÈRES DE CLASSEMENT.....	31
<b>6. CONCLUSION.....</b>	<b>32</b>

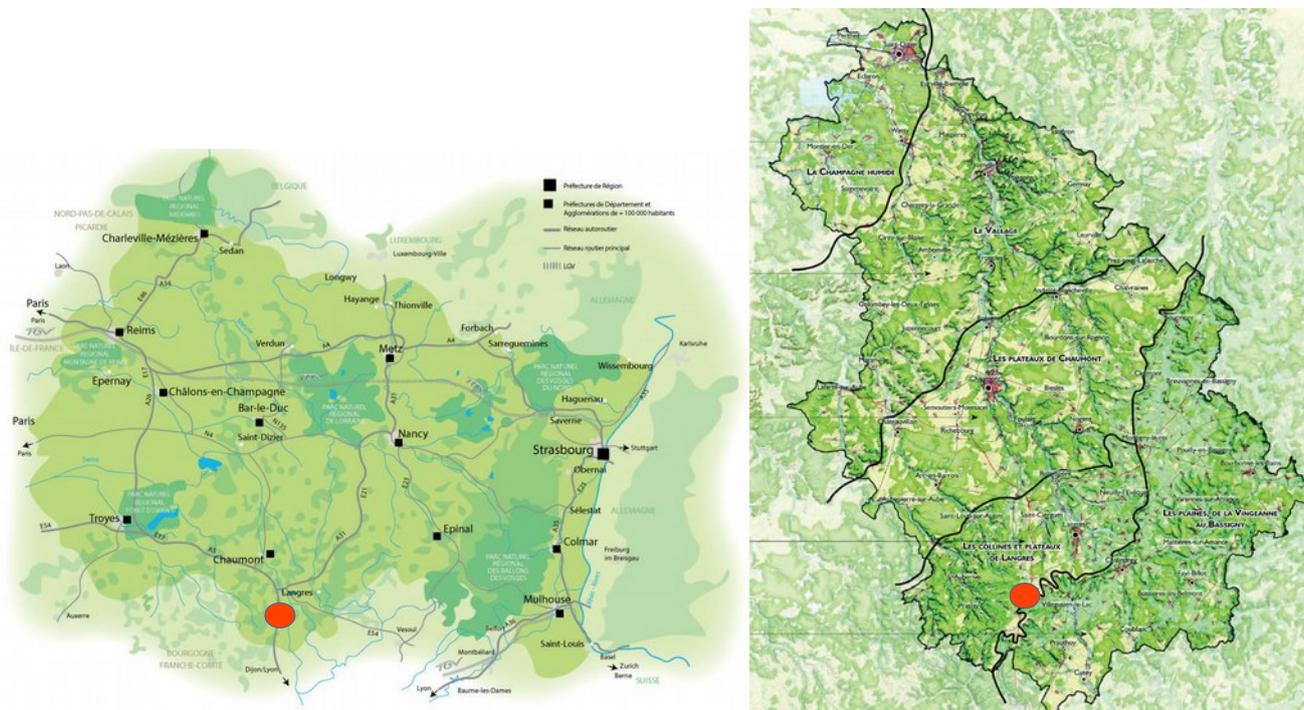


# 1. Contexte de la haute vallée de la Vingeanne

## 1.1. Un site rural mais connecté

La haute vallée de la Vingeanne se situe à Aprey au sud de la Haute-Marne. La commune fait partie de la communauté de communes d'Auberive Vingeanne et Montsaigeonnais, à cheval entre le paysage du plateau agricole et forestier du plateau de Langres au Nord, et la plaine de la rivière de la Vingeanne au Sud. Cette dernière s'écoule vers le Sud pour rejoindre la Saône.

C'est un territoire peu dense, même à l'échelle de la Haute-Marne qui est l'un des départements les moins denses de France (20 hab/km<sup>2</sup> en 2016, la moyenne française à la même année étant de 117 hab/km<sup>2</sup>). Les communes dépassent rarement les 3 000 habitants, conférant au département un paysage naturel prépondérant marqué par de grands massifs forestiers.



Le site de la haute vallée de la Vingeanne se trouve à l'extrême sud de la Région Grand Est

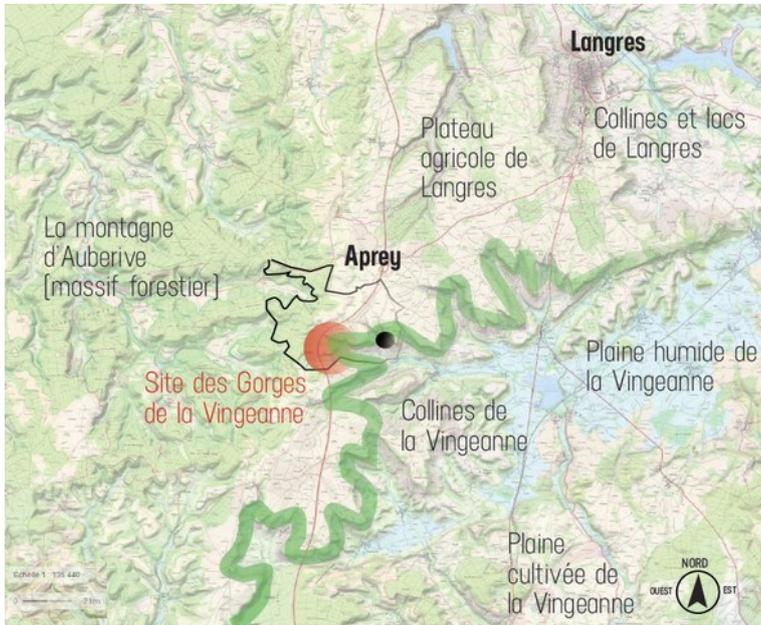
Source carte de gauche : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

Source carte de droite : Référentiel des paysages de Haute-Marne, DDT52 – Folléa-Gautier – Février 2016

Bien que rurale, la commune d'Aprey jouit d'infrastructures et de dynamiques d'échelles régionales et nationales :

- la proximité de Langres, troisième ville du département de la Haute-Marne (7699 habitants – données INSEE 2018) et pôle touristique Haut-Marnais,
- la proximité de l'autoroute A31, axe majeur entre Paris ou le nord de l'Europe et la Méditerranée,
- la proximité immédiate du Parc National de Forêts.

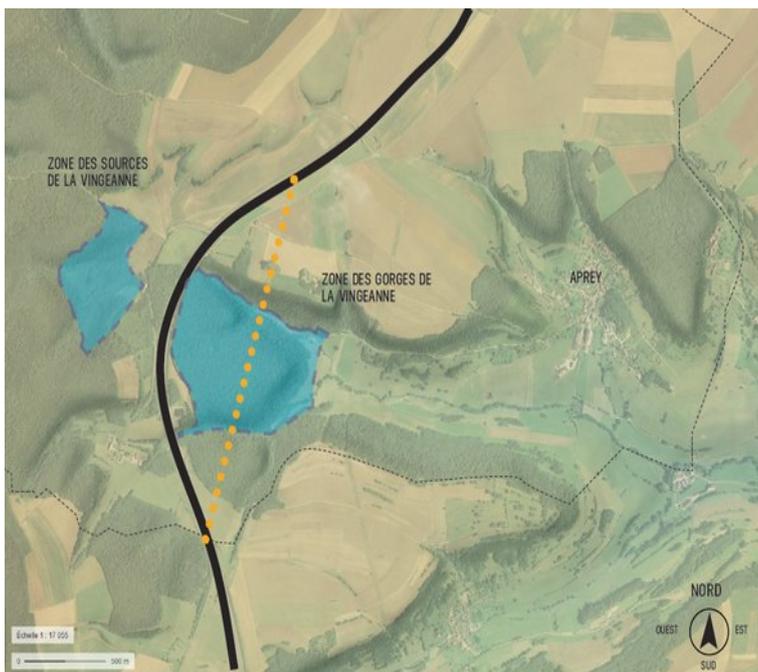
La commune d'Aprey a la particularité de se trouver à cheval entre deux grandes unités paysagères du département. Au nord et à l'ouest, le plateau de Langres s'étend avec une partie cultivée (le plateau agricole) et une partie boisée correspondant à la montagne d'Auberive. Au sud et à l'est, s'étendent les plaines et collines de la Vingeanne, continuant vers la Bourgogne voisine. Entre les deux, la côte de Moselle très festonnée par de nombreux cours d'eau offre un paysage de transition en collines successives. La vallée d'Aprey, orientée est-ouest, fait partie de ce paysage particulier.



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

## 1.2. Les motivations de l'inscription de 1988 : un périmètre intimement lié à l'arrivée de l'autoroute A31

L'inscription au titre des sites (code de l'environnement art L341-1 à 22) « des marais de la Vingeanne, des gorges de la combe Royer, du plateau du Mont Moyen et de la source de la Vingeanne » en 1988 a été initiée dans un contexte bien particulier. En effet, au milieu des années 1970, le tracé de l'autoroute A31 devait initialement passer au travers des gorges, en les remblayant. Des associations locales de protection de la nature (Société de Sciences Naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne, Société haut-marnaise de protection de la nature, Association des Professeurs de Biologie-Géologie de Haute-Marne – dont notamment Jean-Claude Rameau) et le maire de l'époque se sont mobilisés pour obtenir le déplacement du tracé et conserver l'intégrité du site. L'inscription a donc été une réponse réglementaire en réaction au projet autoroutier.



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

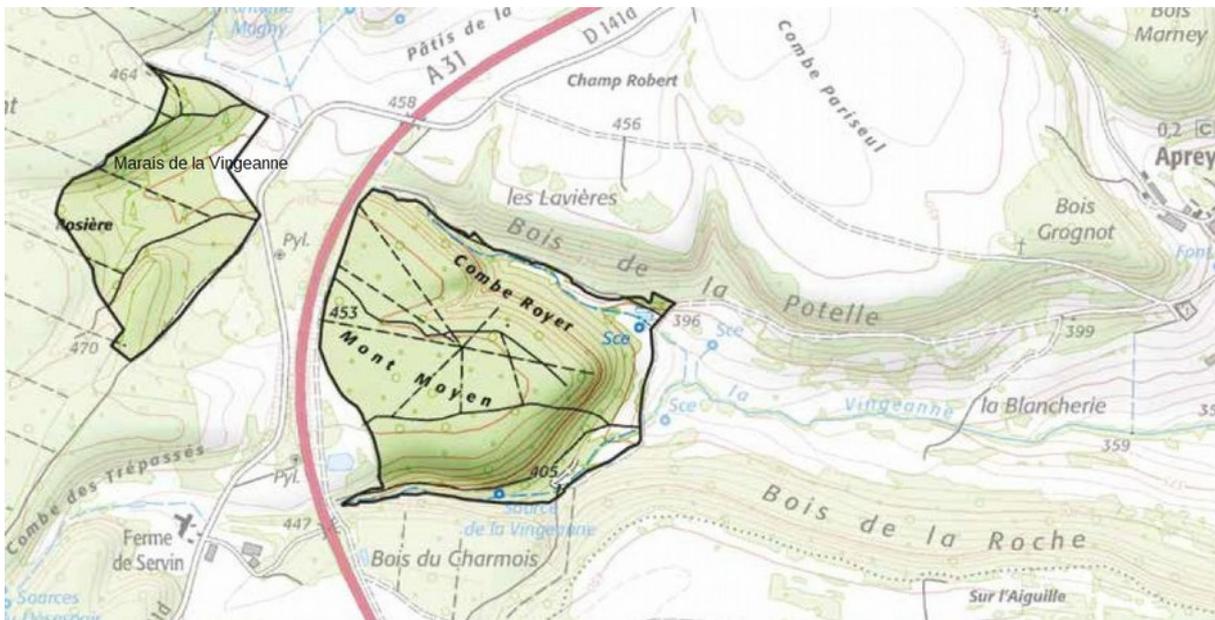
Toutefois, l'inscription s'appuyait sur de réels arguments liés aux critères possibles. Le rapport de présentation mentionnait deux intérêts majeurs.

Le site présente d'une part un réel intérêt pittoresque : les gorges longues de quelques dizaines de mètres constituent la reculée de la pittoresque vallée d'Aprey, d'une envergure exceptionnelle pour le plateau de Langres ; leur étroitesse, leur végétation luxuriante, leur pénombre perpétuelle, le grandiose de leurs falaises calcaires, tout cela est inhabituel en Haute-Marne.

Il était également considéré comme l'un des sites les plus prestigieux de Haute-Marne du point de vue écologique et de par sa richesse botanique exceptionnelle. Cet intérêt botanique de tout premier ordre est lié :

- à sa position au carrefour au niveau des voies de migration des espèces, ce qui explique la présence d'espèces méditerranéennes venues par la vallée du Rhône puis celle de la Saône, et la présence d'espèces montagnardes ou centre-européennes venues par les Vosges ;
- à une juxtaposition exceptionnelle de milieux biologiques et physiques de la région du plateau de Langres et de la côte de Moselle qui le termine. Le complexe de falaises et de gorges fait se côtoyer des écosystèmes montagnards et méditerranéens à quelques mètres de distance (au-dessus de la falaise exposée au sud, une chênaie sèche et rabougrie à potentille micranthe (*Potentilla micrantha*), et en contrebas au pied de la falaise exposée au nord, une forêt montagnarde à érables sycomore et plane et orme des montagnes).

La partition du site en deux entités correspondait essentiellement à des milieux biologiques différents et d'intérêt majeur de part et d'autre de l'autoroute.



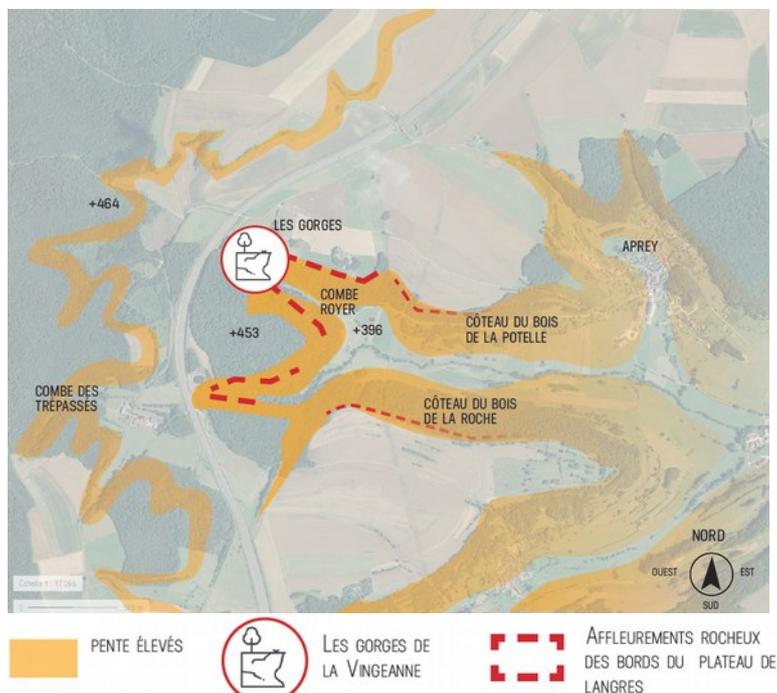
Limites du site inscrit du 21 mars 1988 sur fond IGN 1/25 000°



## 2. Les intérêts pittoresque et légendaire de la haute vallée de la Vingeanne

Le paysage de la haute vallée de la Vingeanne apparaît très précieux. On y découvre un paysage préservé, d'un autre temps.

### 2.1. Paysage de roches : les falaises comme corps monumental de l'effet pittoresque



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

Le site des gorges de la Vingeanne est principalement connu pour ses falaises calcaires de plusieurs dizaines de mètres. Les paysages de roches saillantes et affleurantes provoquent une ambiance particulière, engendrant un sentiment de fascination. Ils sont affiliés au sentiment de grandeur, de monumental.

C'est un thème récurrent du vocabulaire romantique dans les tableaux du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, soulignant l'aspect dramatique des situations. La roche est liée aux forces de la nature que l'humain ne peut surpasser. Cette idée est illustrée par le mythe de Sisyphe, qui est châtié pour avoir trahi les Dieux. Ils le forcèrent à transporter une pierre en haut d'une colline, tâche qu'il n'arrivera jamais à effectuer puisque la pierre, lourde, descend toujours au niveau du sol.

La roche est aussi liée au temps. Matériau immobile et lourd, elle est perçue comme un témoin du passé, un gage d'ancienneté. Le rocher est ce qui précède et ce qui subsistera.

Ainsi, l'univers de la roche est souvent rapporté au sentiment de solitude, ramenant l'homme devant sa propre temporalité. Les gorges de la Vingeanne sont un exemple régional de ce motif pittoresque.



High Force, or Fall of Tees  
Joseph Mallord, William Turner, 1822

## UN INTÉRÊT PITTORESQUE DU PAYSAGE ROCHEUX CENTRÉ SUR LES GORGES

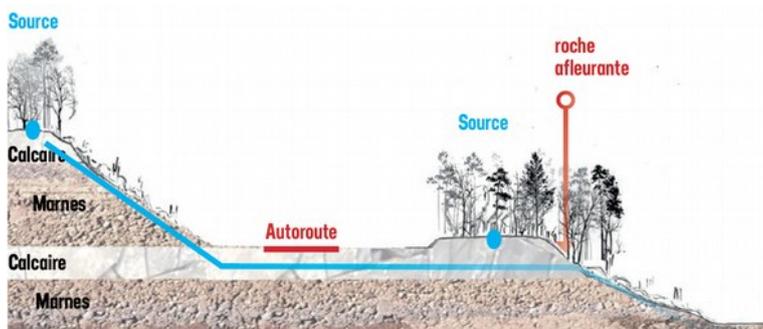
Le paysage rocheux est le fruit de la conjonction de la composition particulière des sols, d'une topographie diversifiée, mais surtout d'un contexte géologique particulier. Les couches de marnes et de calcaire ont engendré un réseau karstique important, dévoilant et érodant le plateau de Langres par le travail de l'eau.

Les gorges de la combe Royer constituent ainsi un élément de patrimoine naturel en formant une reculée dans le plateau de Langres de plusieurs dizaines de mètres de dénivelé, se terminant par des falaises calcaires encadrant une cascade. Ces falaises monumentales aux parois formant un impressionnant mur naturel sont le cœur de l'intérêt pittoresque du site.



*Les gorges de la combe Royer*

La présence d'autres affleurements rocheux se devine tout le long des coteaux menant aux gorges. Ils sont plus ou moins visibles en fonction des saisons. Issues de l'érosion ou d'éboulis, les formes rocheuses visibles sont tantôt polies, tantôt saillantes.



*L'érosion du plateau calcaire met à nu les couches géologiques inférieures et les érode.*

*Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021*



*Affleurement rocheux au sein du peuplement forestier*

La présence de tuf, issu de dépôts calcaires, permet l'épanouissement d'un paysage de roches végétalisées surprenant, notamment le développement de mousses et de fougères sur des parois quasiment verticales. Cette curiosité renforce l'effet pittoresque du lieu.

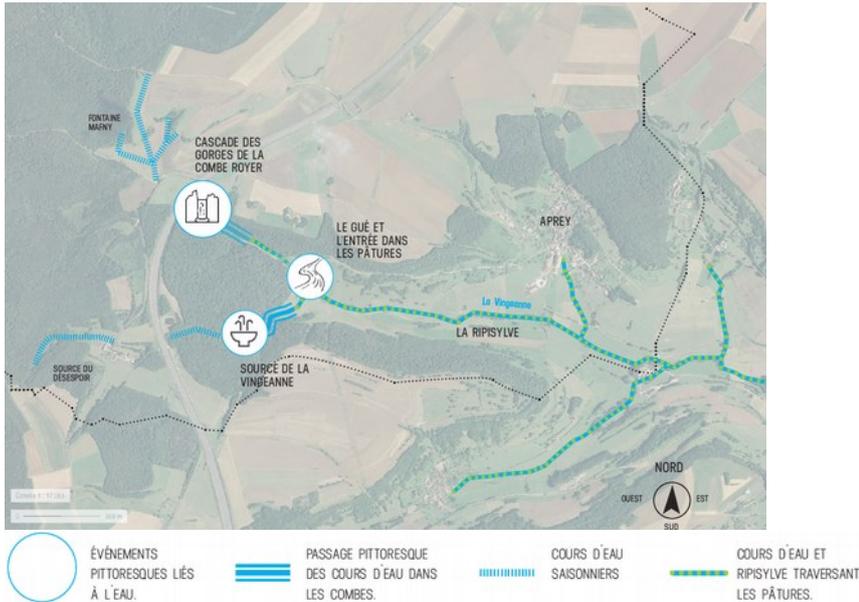


*Végétation de mousses et de fougères (Scolopendre) sur les parois*



*Mousses sur formations tufeuses*

## 2.2. Paysage de l'eau : les sources vives comme phénomène pittoresque qui anime le paysage



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

### LA LÉGENDE DE JEANNE, UNE FIGURE FÉMININE QUI HANTE LE SITE

Le paysage des sources de la Vingeanne est teinté de mythe. En effet, une légende raconterait l'étymologie de la rivière. Un seigneur d'Aprey, hypothétiquement celui du château de Servin, avait une épouse nommée Jeanne. Ils aimaient se promener le long de la rivière, dans cet écrin forestier qui était aussi l'écrin de leur amour. Un jour, le seigneur partit en croisade. Les mois passèrent, puis les années sans son retour, et Jeanne mourut de tristesse. Lorsque le seigneur revint, il continua à se promener le long du ruisseau en repensant à sa belle disparue. Il inscrivit en souvenir sur une pierre « Ici vint Jeanne », donnant ainsi son nom à la rivière.

Cette légende, bien qu'associée à l'époque médiévale, porte pourtant la marque du romantisme du XIX<sup>e</sup> siècle dont elle en est l'archétype. En se réappropriant les mythes antiques, les peintres romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle ont souvent associé source et figure féminine. Par exemple, « la Source » d'Ingres ou « Biblis » de Bouguereau sont assez représentatives de ce lien entre la femme lisse et pure avec l'eau.



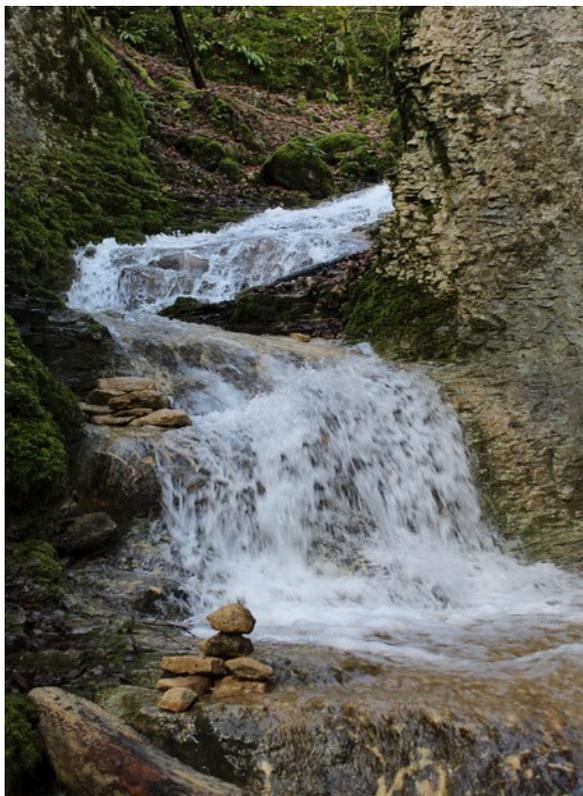
Biblis, William Bouguereau, 1884, Collection privée

L'imaginaire de la source est très ancien et est associé à de nombreux mythes antiques. Dans le monde judéo-chrétien, elle peut être le symbole de Dieu comme source de vie, de pureté. Dans le monde celte antique, bon nombre de dieux protègent les sources, comme Damona, déesse des sources et des rivières. La source, jaillissante, en mouvement, pure, se différencie de l'eau croupissante et de l'eau mortelle des déluges par son essence vive et claire. La source représente ainsi la fécondité, la pureté. La source comme allégorie de la femme est un sujet iconographique fréquent.

Ainsi, de par sa nature, le site des sources et des gorges de la Vingeanne apparaît comme un site éminemment romantique et pittoresque, propice aux légendes et aux mythes.

L'ambiance pittoresque liée à l'eau se manifeste par des événements et des atmosphères sonores et visuelles. Les principaux événements pittoresques notables sont :

- la cascade de la Combe Royer,
- la source de la Vingeanne,
- le gué du chemin d'accès à la source de la Vingeanne.



*Cascade de la combe Royer*



*Source de la Vingeanne (© SLAP Paysage)*



*Passage à gué (© SLAP Paysage)*

Par ailleurs, l'ambiance pittoresque du ruisseau tient de la multitude de fils d'eaux et des sources parcourant les embûches dans les sous-bois, créant une ambiance féerique. Le bruit de l'eau et la protection du relief procurent une sensation d'intimité avec la rivière et la forêt.



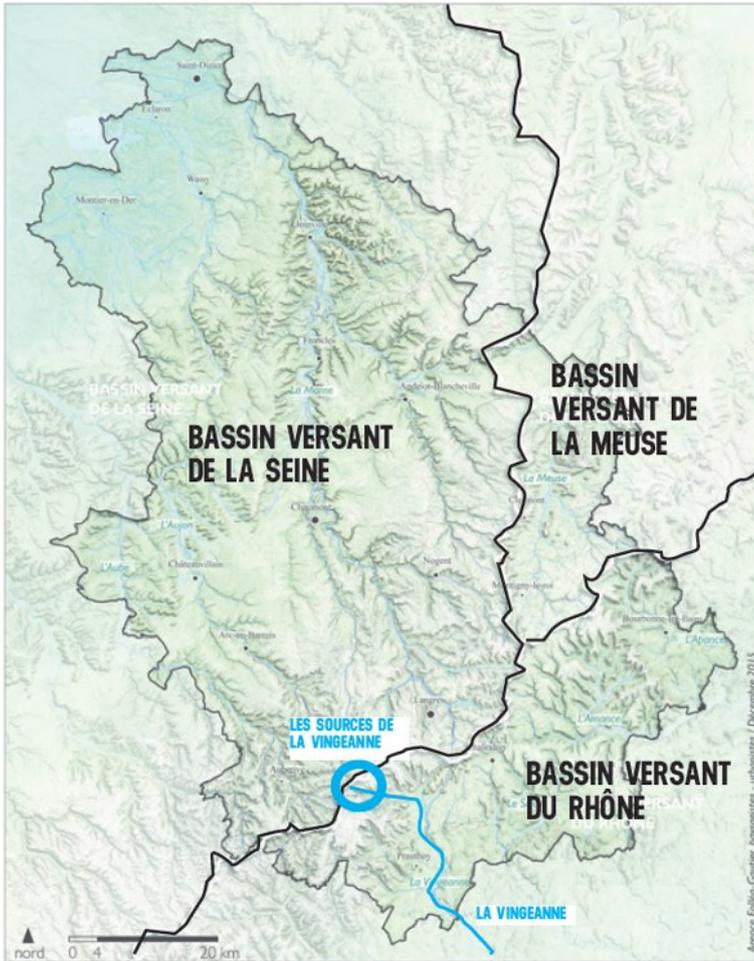
*Ruisseau de la combe Royer*



*Source saisonnière*

## LA VINGEANNE, AU-DELÀ DU MYTHE

Les sources ne sont pas rares sur le plateau de Langres qui fait figure de véritable château d'eau. Lieu de naissance de la Meuse, de la Marne, de l'Aube ou encore de la Seine, c'est une région importante d'un point de vue de l'hydrographie. Elle accueille même l'un des rares tri-point hydrographique du monde, lieu de rencontre de trois bassins versants.



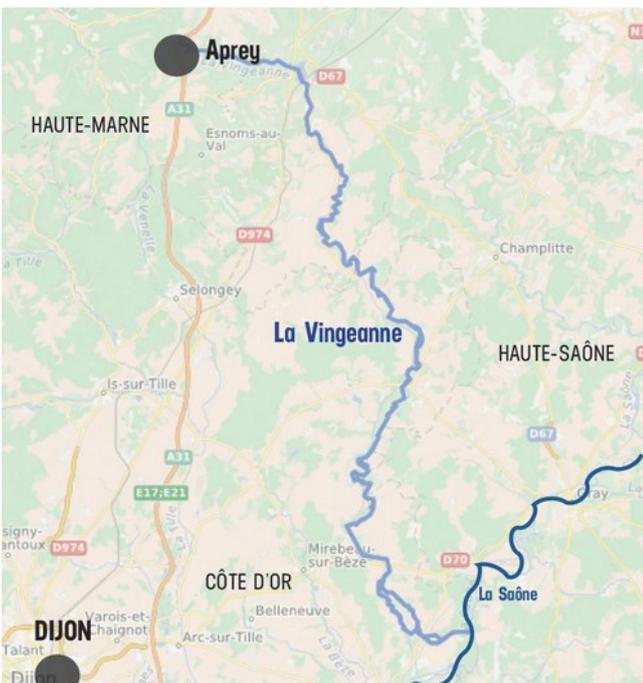
Carte des trois bassins versants de la Haute-marne

La rencontre des bassins versants participe à la particularité du site

Source image : Agence Folléa-Gautier, *Référentiel des paysages de la Haute-Marne*, DDT Haute Marne, 2016

Source : *Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021*

La Vingeanne prend sa source au sud du Mont Moyen. Son premier affluent venant du nord est le ruisseau de la Combe Royer où se situent les gorges. Après avoir traversé une large plaine agricole sur presque 100 km vers le Sud, elle finit sa course en se jetant dans la Saône, puis le Rhône jusqu'à la Méditerranée.



Source : *Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021*



*La Vingeanne et sa ripisylve, dans la haute vallée*

#### LA VINGEANNE, UNE SOURCE DE LÉGENDE

Si la légende populaire veut que l'origine du nom de la rivière soit associée au personnage féminin de Jeanne, Jean-Gabriel Gigot, archiviste départemental de la Haute-Marne de 1941 à 1957 remet cependant cette origine en question dans le n°39 des Cahiers Haut-marnais. Selon lui, le nom de la rivière serait issu du nom *Vindogena*, mot d'origine celte pouvant être traduit par *rivière blanche*.

En effet, avant l'arrivée des Romains, le territoire de la Haute-Marne était déjà habité par les Lingons, un peuple celtique. Leur centre du pouvoir était Andematunum, soit l'actuelle ville de Langres. Le nom d'autres rivières, comme la Vienne, aurait une origine similaire.



*La Vingeanne, une « rivière blanche » ?*

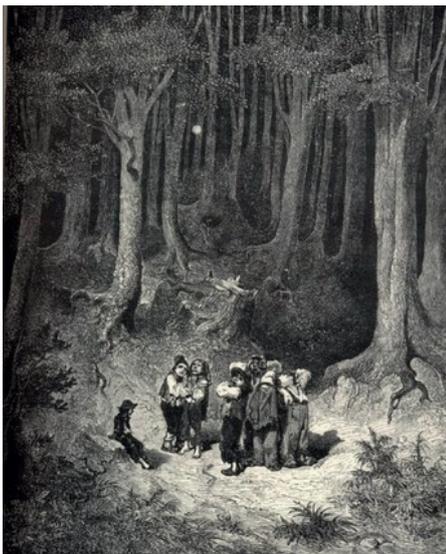
## 2.3. Paysage sylvestre : les vallons forestiers comme écrin sensoriel de l'ambiance pittoresque



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

Le paysage forestier fait partie des emblèmes de la Haute-Marne, aujourd'hui reconnu au sein du parc national de forêts. Sa symbolique et sa force pittoresque est ambiguë : parfois représentée comme inquiétante et menaçante, la forêt fait aussi parfois office de refuge des forces vitales de la nature, notamment quand elle est associée aux paysages rocheux et de bords de rivière comme dans le cas des gorges de la Vingeanne.

Nombre de créatures légendaires habitent la forêt : les fées, les farfadets, les elfes... Sylvanus, génie des forêts, régnait déjà dans cet écosystème durant la Rome Antique. Au Moyen Âge, la forêt de Brocéliande est un lieu phare des légendes arthuriennes. La forêt a également été un thème récurrent du romantisme au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment au travers des œuvres des peintres de l'École de Barbizon.



Le Petit Poucet, dessin de Gustave Doré, 1862



Intérieur de forêt, Théodore Rousseau, entre 1836 et 1837, Musée d'Orsay

Aujourd'hui, elle endosse plus que jamais le rôle de milieu naturel idéal et vierge, en opposition au monde des humains, dans nombre d'œuvres littéraires ou cinématographiques.



*Princesse Mononoké, Hayao Miyazaki, Studio Ghibli, 1997*

La qualité du milieu forestier autour des gorges de la Vingeanne rend compte de cet imaginaire de forêt idéale et enchantée. Cette qualité s'appuie sur la diversité végétale, la saisonnalité très marquée des sous-bois et le jeu du végétal avec d'autres éléments pittoresques naturels tels que l'eau et la roche. La forêt fait ainsi figure de fond de scène au tableau pittoresque des gorges.

#### UN BOISEMENT À CARACTÈRE PITTORESQUE QUI SE CONCENTRE DANS LES VALLONS

Bien qu'omniprésent sur tout le territoire, le paysage forestier n'offre pas les mêmes ambiances et le même caractère partout. Les boisements servent surtout d'écrin à des événements pittoresques tels que les cascades, les sources et les rochers en renforçant l'ambiance naturelle et intime du lieu.

Les boisements des vallons de la combe Royer et de la source de la Vingeanne sont ainsi remarquables. La grande variété des espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes de sous-bois donnent l'image d'une forêt de conte de fée accompagnant le parcours de l'eau et encadrant les gorges calcaires d'un blanc immaculé. Chaque saison est l'occasion de voir l'apparition de plantes et d'ambiances différentes, donnant l'image d'une nature abondante et généreuse.



Cet aspect pittoresque des vallons est souligné par la présence du pavillon de chasse au sommet du Mont Moyen, archétype du lieu de villégiature bucolique au XIX<sup>e</sup> siècle. L'architecture du bâtiment est typique de cette période ; s'il est à l'abandon aujourd'hui, un grand balcon permettait de se plonger dans le paysage sylvestre des environs.



*Pavillon de chasse – forêt privée du Mont Moyen*

Les boisements des vallons s'inscrivent dans une trame boisée plus large de boisements de coteaux qui marquent une limite avec le plateau de Langres. Ils forment un vaste paysage de lisière depuis le fond de la vallée de la Vingeanne, protégeant le cœur pittoresque du site des gorges.

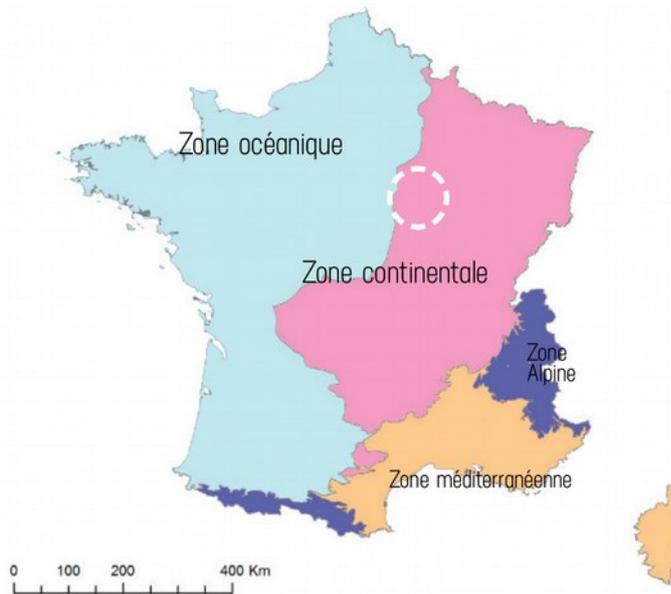


*Boisement de coteau de la haute vallée de la Vingeanne*

**L'EAU, LA ROCHE ET LA FORÊT SE CONJUGUENT POUR DÉFINIR L'ASPECT PITTORESQUE DES GORGES DE LA VINGEANNE.**

### 3. Un patrimoine écologique et géologique remarquable

#### 3.1. Une biogéographie propice à une grande diversité biologique



A l'échelle de la France, quatre aires biogéographiques en interaction  
Données : INPN

Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

Le territoire du site est marqué par une diversité d'espèces et d'habitats naturels. Cette diversité est en partie le fruit de la situation de carrefour bio-géographique, entre influence océanique et influence continentale et dans une moindre mesure méditerranéenne via le couloir rhodanien et la vallée de la Saône.

Ainsi, on peut trouver à la fois des espèces originaires des régions méditerranéennes, montagnardes ou encore d'Europe du Nord. Au-delà de la rareté des espèces, le plus remarquable est la présence d'espèces végétales présentes à la limite de leur aire de distribution biogéographique, en position de marginalité chorologique.

Cet aspect est renforcé par les particularités géomorphologiques et l'histoire humaine de la vallée :

- elle se trouve à l'interaction de deux ensembles géologiques, avec à l'ouest le plateau calcaire de Langres, et à l'est la plaine et les collines gréseuses de la Vingeanne. Les affleurements des roches en bordure du plateau sont autant de sites propices à une biodiversité particulière ;
- une hydrographie de sources, d'eaux vives, de marais tufeux et de prairies humides favorisant le développement de milieux variés ;
- une topographie organisée en une vallée ouest/est favorisant des expositions de versants très différentes et permettant à des espèces héliophiles et ombrophiles de prospérer et de coexister ;
- des natures de sols variées avec de nombreuses interactions ;
- des milieux ouverts (prairies, pâtures, grandes cultures, marais), semi-ouverts et fermés (boisements) en imbrication complexe avec de longs linéaires de lisière.

Cette diversité sur un périmètre relativement réduit à l'échelle du territoire fait de la haute vallée de la Vingeanne un lieu singulier faisant office de site de référence pour l'étude de l'évolution et des interactions des espèces végétales et animales en Haute-Marne.

Ainsi, le relief accidenté, l'orientation des versants et la présence d'affleurements rocheux y conditionnent la richesse notamment des habitats forestiers tels que :

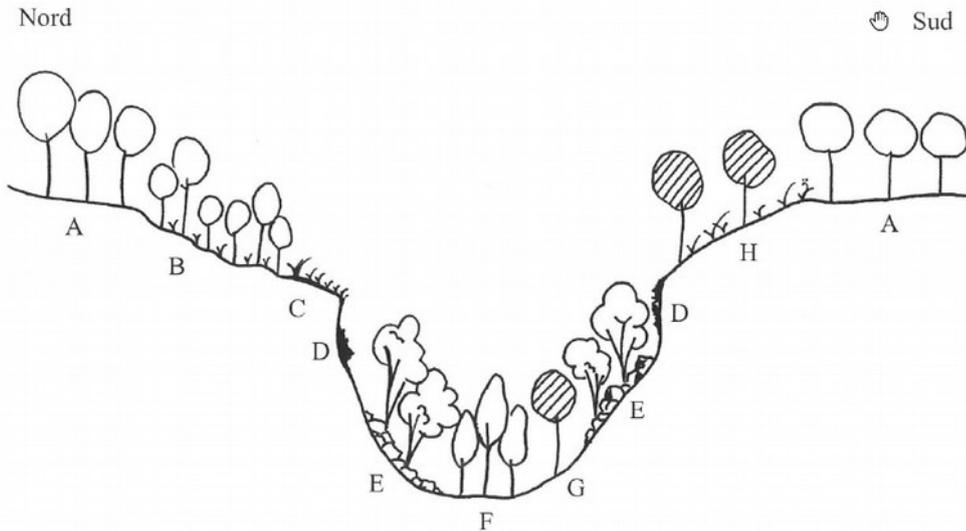
- la hêtraie à Mélisque en situation de plateau et sur pentes douces ;
- la chênaie-charmaie xérophile sur calcaire en situation de haut de versant ;
- les peuplements de chêne, hêtre et charme calcicoles en ubac : un sous-type à Dentaire est présent sur colluvions argilo-caillouteuses et fait la transition avec la hêtraie à Dentaire ; un sous-type à Scolopendre est individualisé sur pente forte ;

- la forêt de ravin à érables et tilleuls sur éboulis grossiers : érablaie-tillaie à Scolopendre d'ubac ou tillaie sèche à érables sous falaises ;
- la chênaie pédonculée-frênaie en fond de vallon.

### TRANSECT SCHEMATIQUE DES GORGES DE LA VINGEANNE

Perpendiculaire à la partie nord, très en amont

(extrait Etude de la Faculté de Besançon)



- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| A : Chêne-Charmaie-Hêtraie de plateau | E : Erablaie-tillaie sur éboulis             |
| B : Chêne thermophile                 | F : Chêne pédonculée-Frêne de fond de vallon |
| C : Pelouse xérophile de corniche     | G : Hêtraie froide à Dentaire                |
| D : Végétation de falaise             | H : Hêtraie-chêne xérophile à Seslerie bleue |

Extrait du Document d'objectifs du site Natura 2000 des Gorges de la Vingeanne – transect d'environ 300 m  
 Voir la carte des protections environnementales en page 22

L'originalité et la diversité des paysages forestiers créés par ces milieux participent totalement à l'aspect pittoresque du site.



Érablaie-tillaie à scolopendre d'ubac (© SLAP Paysage)



Frêne-érablaie de bordure d'eau vive (© SLAP Paysage)

Les autres types d'habitats sont tout aussi riches et diversifiés avec :

- des habitats rupicoles : falaises calcaires continues ou fragmentées, grottes ;
- des sources calcaires pétrifiantes colonisées par les Bryophytes ;
- des pelouses médio-européennes du *Xerobromion*, milieu très rare en Haute-Marne ;
- des prairies de fauche (*Arrhenatherion*).



*Grotte dans la combe de la source de la Vingeanne*



*Source calcaire pétrifiante et bryophytes*

Concernant la faune, dans le fond des gorges les eaux vives et pures sont le refuge d'espèces emblématiques comme la salamandre ou l'écrevisse à pattes blanches. Cette dernière fait d'ailleurs office d'espèce phare justifiant la protection de l'ensemble des gorges au titre du site Natura 2000 des « Gorges de la Vingeanne ».

La densité et la diversité des milieux et des espèces associées participent pleinement à un effet « arche de Noé » du site. Le changement climatique pourrait accentuer cet effet de refuge.

### **3.2. Un patrimoine géologique très représentatif du plateau de Langres**

Les gorges de la Vingeanne constituent une figure d'érosion active. Il s'agit d'une reculée entaillant les calcaires bajociens du plateau de Langres, jusqu'aux marnes toarciennes que l'on retrouve en fond de vallée. Les gorges sont alimentées par des sources, souvent temporaires, qui prennent naissance dans la ligne aquifère des marnes du Bajocien supérieur, situées à quelques centaines de mètres seulement à l'ouest des gorges, de l'autre côté de l'autoroute.

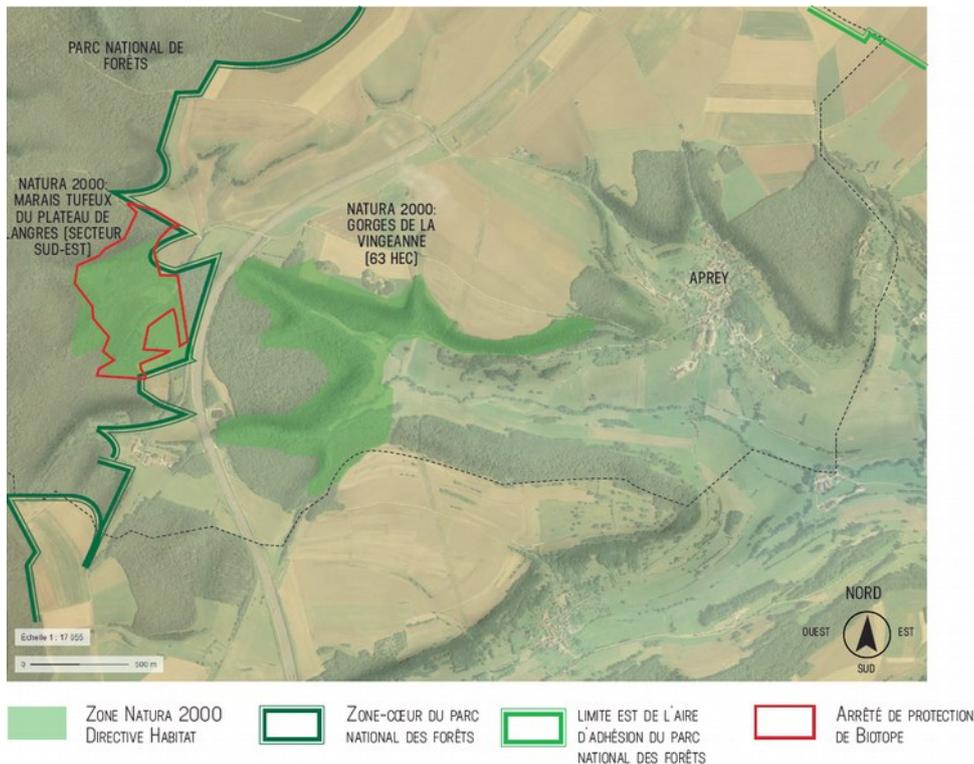
L'intérêt géologique principal concerne la géomorphologie. Ce site impressionnant permet l'illustration des notions de source, de résurgence, de vallon et de plateau. Bien que ces gorges soient à l'échelle nationale d'assez petites dimensions, elles constituent néanmoins une reculée de taille importante pour le plateau de Langres.

Le site est inscrit à l'inventaire géologique régional Grand Est.



*Corniche au sommet de la falaise calcaire*

### 3.3. De nombreuses protections liées aux qualités environnementales du secteur



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

En plus du site inscrit, plusieurs protections liées aux qualités environnementales ont été mises en place au fil du temps.

Un arrêté de protection de biotope est un arrêté préfectoral visant la protection des milieux naturels nécessaires à la conservation d'espèces animales ou végétales protégées. Des mesures d'interdiction ou de réglementation sont ainsi prises pour prévenir la disparition de ces espèces. Dans le cas de l'arrêté des « sources de la Vingeanne » datant de 1987, la réglementation en place vise à protéger le biotope des marais tufeux ainsi que la qualité de l'eau du site. Il couvre une partie de l'actuel site inscrit, les périmètres n'étant pas superposables.

Le zonage Natura 2000 protège, à l'échelle européenne, les sites naturels ayant une grande valeur patrimoniale faunistique ou floristique. En France, par une démarche de gouvernance contractuelle et volontaire, l'ambition est double : la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel tout en respectant les exigences économiques, sociales, culturelles ainsi que les particularités régionales. Les deux sites Natura 2000 recoupant le périmètre du site inscrit, nommés « Gorges de la Vingeanne » pour la partie est et « Marais tufeux du plateau de Langres (secteur sud-est) » pour la partie ouest, sont dotés d'un document d'objectifs (DOCOB) en cours pour la conservation et la gestion des milieux remarquables, depuis 2006 pour le premier site et 2007 pour le second.



Marais tufeux inclus dans le site inscrit

Enfin, le site inscrit se trouve dans la partie sud-est du Parc national de forêts créé en novembre 2019. À l'ouest de l'autoroute A31, il fait partie de la zone cœur ; à l'est, il est en aire d'adhésion.

En tant que site Natura 2000, les gorges de la Vingeanne se distinguent des autres aires protégées environnantes par leur caractère unique.

En effet, les marais tufeux proches, dont une partie est incluse dans le site inscrit, sont regroupés en grands ensembles éparpillés dans le territoire du parc national. De la même manière, d'autres milieux protégés comme les marais tourbeux ou encore les pelouses sèches forment des archipels dans le territoire.

Le site protégé le plus similaire est le « Vallon de Senance à Courcelles-en-Montagne et Noidant-le-Rocheux », à une dizaine de kilomètres au nord d'Aprey. Cependant, les gorges de la Vingeanne ont presque deux fois plus de milieux d'intérêt communautaire en raison de leur orientation ouest/est, de la topographie très encaissée et du passage du ruisseau qui permet à une flore et une faune spécifiques de s'établir.

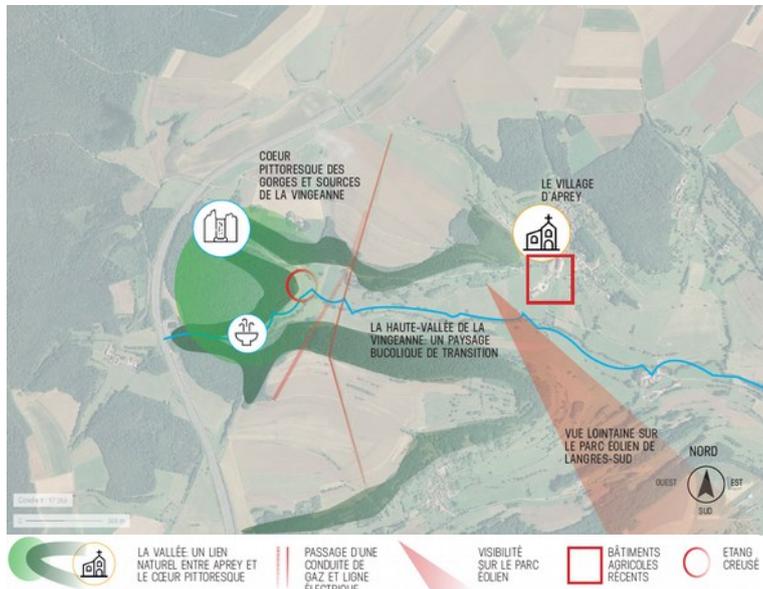
Ainsi la forêt alluviale, les pelouses sèches ou la forêt xérophile sont des éléments participant à l'originalité du site des gorges de la Vingeanne, en faisant un site hybride et unique.

LE SITE NATURA 2000 DES « GORGES DE LA VINGEANNE » FAIT AINSI FIGURE D'EXCEPTION ET D'ISOLAT.



## 4. Les enjeux d'évolution du site et les orientations de gestion

### 4.1. La haute vallée de la Vingeanne : une transition paysagère fragile à protéger



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

Le paysage de la haute vallée de la Vingeanne apparaît comme un élément important dans la découverte du site des gorges. À l'ouest, au nord et au sud, les limites avec le plateau de Langres sont nettes dans le paysage, marquées par des coteaux et versants boisés. Vers l'est, le parcours de la rivière à travers un paysage bucolique de pâtures, de vergers et de prairies apparaît très qualitatif. La vallée initie une lente transition entre le monde habité (la plaine) et le monde naturel des gorges.

À une échelle plus large, le paysage de la haute vallée de la Vingeanne apparaît très précieux. En effet, c'est l'une des rares vallées émergeant du plateau à ne pas être longée par une route. On a ainsi vraiment l'impression de découvrir un paysage préservé, d'un autre temps.

Pastorales, les qualités paysagères de la vallée sont pourtant fragiles. Elles sont menacées par une multitude de petits facteurs qui érodent son aspect bucolique et son rôle d'immersion vers le cœur pittoresque. Si actuellement aucun aménagement ne défigure le paysage de la vallée, certains ouvrages comme la ligne électrique ou le gazoduc révèlent la finesse de ses motifs paysagers et la fragilité liée à son caractère ouvert. De même, l'évolution des pratiques agricoles et de la taille des exploitations nécessite la construction de nouveaux bâtiments. À Aprey, cela s'est traduit par la construction d'un ensemble imposant de bâtiments à l'interface entre le village et l'entrée de la haute vallée. Tous ces aménagements sont plutôt des avertissements sur la nécessité d'intégrer la haute vallée à la protection et la valorisation du site des gorges de la Vingeanne.



De face, la tranchée même repaysagée reste encore très perceptible. De biais, la densité des ourlets boisés permet de camoufler les entailles dans les coteaux. (© SLAP Paysage)

## 4.2. Un patrimoine arboré en constante évolution

Les dynamiques forestières conditionnent grandement les qualités paysagères et écologiques du site et posent des enjeux de gestion à l'échelle du territoire. En fonction des dispositifs réglementaires, du foncier, des gestionnaires et des moyens humains et financiers, la gestion des paysages boisés peut être plus ou moins complexe à mettre en œuvre.

Les boisements des coteaux, du Mont Moyen et des gorges de la Vingeanne sont des boisements relativement anciens, même si, au XIX<sup>e</sup> siècle, les fonds de vallons étaient plus ouverts qu'aujourd'hui. L'enjeu est d'entretenir ce paysage particulier, ces boisements gardant leur rôle de cadre pour la vallée.

L'existence d'un document d'objectifs dans le cadre du site Natura 2000 des « Gorges de la Vingeanne » permet une certaine cohérence des actions. Cependant, si les forêts de coteaux sont essentiellement des bois communaux et dotés d'un aménagement forestier qui doit être conforme aux orientations du DOCOB, le Mont Moyen est un boisement privé, ce qui complique une gestion coordonnée. Toutefois, sa surface supérieure à 25 ha oblige son propriétaire à rédiger un plan simple de gestion forestière, qui doit lui aussi être en cohérence avec le DOCOB Natura 2000.

À l'inverse, les arbres isolés sur pâtures, les vergers et paysages bocagers de la vallée ainsi que la ripisylve de la Vingeanne ne font pas partie d'un ensemble foncier public et ne relèvent pas de l'application d'un plan de gestion. L'enjeu est de protéger ces boisements ponctuels des risques d'une dégradation voire d'une disparition.

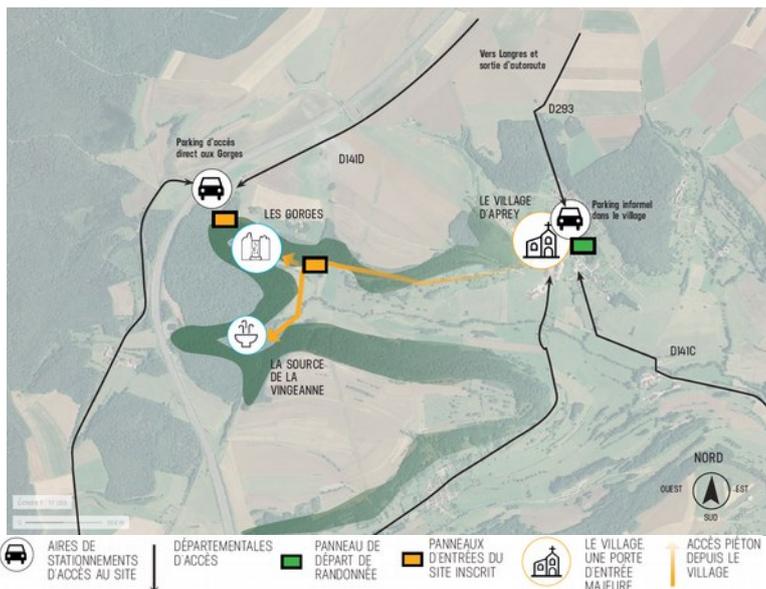
Pour conserver l'intérêt pittoresque de la vallée, le motif paysager créé par l'ensemble de ces arbres devra être maintenu dans le temps, les arbres abattus devant être remplacés, soit par recrus naturels, soit par plantation, en particulier au niveau de la ripisylve de la Vingeanne qui marque de son trait le fond de la vallée.

Pour assurer l'intérêt scientifique et pittoresque du site, dans un contexte de changement climatique, la gestion des boisements apparaît comme un enjeu majeur.



*Arbres isolés et ripisylve de la Vingeanne*

### 4.3. Enjeu de cohérence et d'aménagement des accès



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

L'accessibilité des principaux éléments pittoresques aménagés pour la visite du public (les gorges et la source de la Vingeanne) s'organise autour de deux portes d'entrées principales :

- une porte d'entrée ouest située à proximité de l'autoroute sur une voie d'accès technique. Non aménagée, cette entrée donne une image peu qualitative d'entrée de site. Elle permet cependant un accès direct au cœur pittoresque à travers les bois. On passe sans transition d'un paysage d'infrastructure à un paysage de vallon enchanté ;
- une porte d'entrée à l'est centrée sur le cœur du village d'Aprey à partir duquel on peut accéder aux gorges par la haute vallée de la Vingeanne, ou partir en randonnée pour découvrir le paysage des coteaux. Cependant, si des places de stationnement sont disponibles dans les rues, il n'y a pas de parking réservé à l'accès au site. L'arrivée par Aprey permet aux visiteurs de mieux comprendre le contexte paysager des gorges et de profiter pleinement de l'effet de transition et d'immersion qu'offre la haute vallée de la Vingeanne. Cet accès est plutôt réservé aux connaisseurs, car la signalétique menant aux gorges n'apparaît qu'une fois arrivé dans le village.

Cette double approche d'accès pose l'enjeu de la réflexion indispensable pour une vraie stratégie d'accessibilité du site en fonction du public visé et des ambitions de protection. Un accès direct favorise un public différent qu'un accès indirect. La qualité et la stratégie de la signalétique du site vont donc jouer un rôle majeur dans la volonté de protection et de valorisation.



Accès à proximité de l'autoroute (© SLAP Paysage)



Accès depuis le village d'Aprey (© SLAP Paysage)

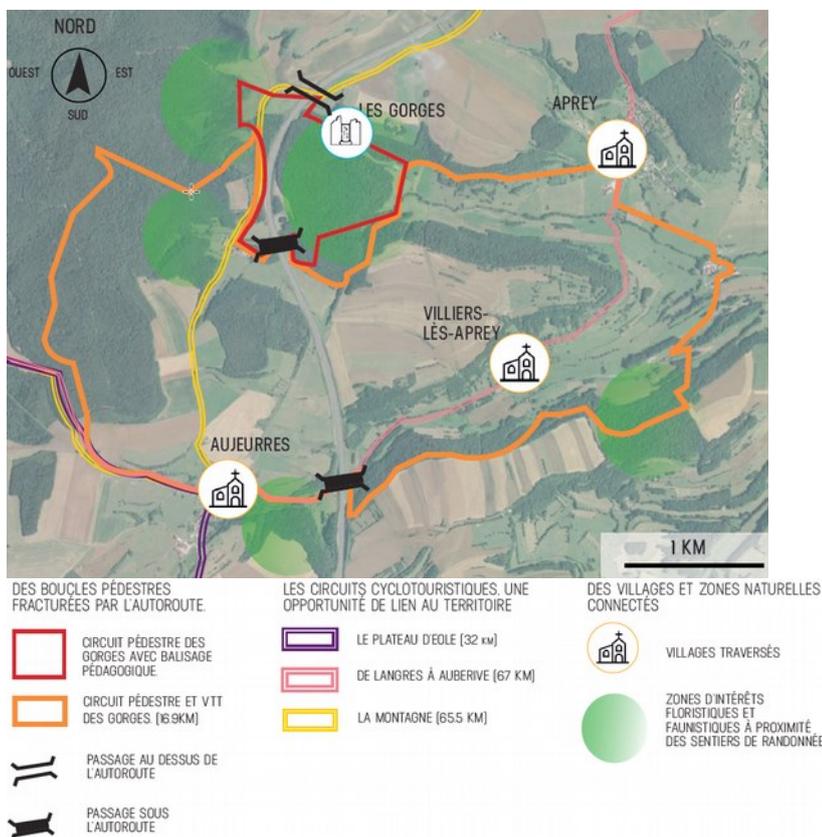
#### 4.4. Enjeu de valorisation touristique

Depuis plusieurs années, différents aménagements et parcours ont été créés pour permettre la découverte du site. Il est présenté dans la documentation de l'office du tourisme de Langres comme un espace naturel. On peut imaginer que la création récente du parc national de forêts va accroître la pression des visiteurs sur le site.

Cette accessibilité au public n'est pas sans poser des enjeux d'aménagements :

- d'un point de vue de la protection des milieux, l'aménagement de chemins au droit des cours d'eaux est problématique car les espèces les plus rares du site s'y trouvent (écrevisse à pattes blanches, salamandre). Le piétinement des pieds de falaises ou d'autres secteurs stratégiques en termes de biodiversité pose aussi question ;
- d'un point de vue sécuritaire, il s'agit de questionner le niveau d'accessibilité du site et de l'aménager à sa juste mesure ;
- d'un point de vue paysager, les aménagements ne doivent pas nuire au caractère pittoresque du site et au paysage de nature des gorges.

En termes de parcours, il existe plusieurs sentiers de randonnées permettant de découvrir le site et ses environs. Cependant, ces parcours se confrontent aux franchissements de l'autoroute qui constitue une réelle rupture paysagère (notamment en franchissement par-dessus). Aucun parcours ne propose de boucle permettant de rester dans l'enceinte bucolique de la vallée de la Vingeanne.



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

À l'échelle du territoire, l'enjeu est aussi de trouver les moyens de se raccrocher aux parcours touristiques du parc national, notamment via la signalétique cyclable qui est aujourd'hui inexistante.

La quantité de ces enjeux nous montre la nécessité d'une réflexion globale de l'accès au public au sein du site mais aussi en lien avec le territoire, ainsi que de l'intégration des aménagements et parcours sans modifier l'esprit des lieux.

## 5. Le site proposé au classement

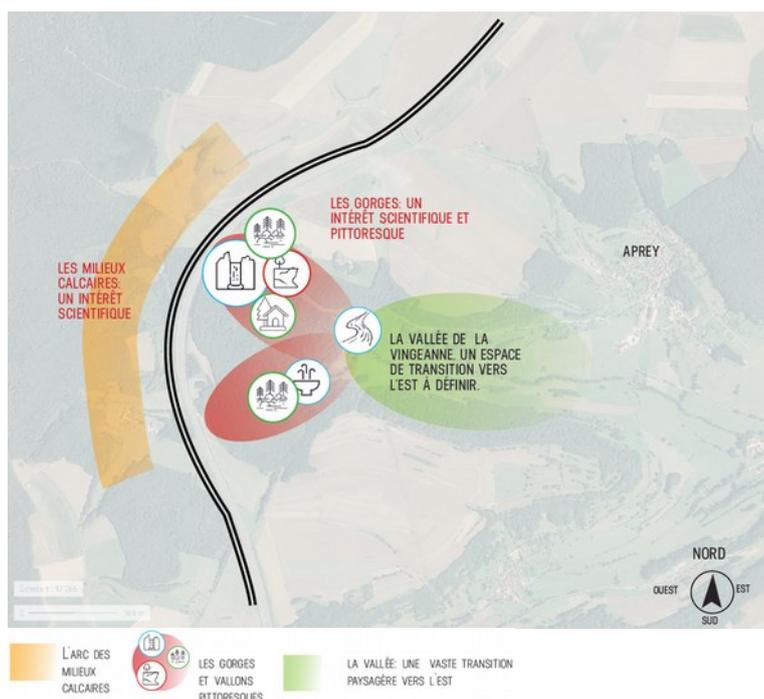
### 5.1. Les valeurs qui font site

Comme montré dans ce rapport, l'aspect pittoresque de la haute vallée et des gorges de la Vingeanne réside dans l'interaction d'éléments naturels monumentaux comme les à-pics rocheux, avec les facteurs d'une ambiance sensorielle particulière grâce à la forêt et l'eau vive.

Un véritable cœur pittoresque, concentré dans les vallons étroits, rassemble l'ensemble de ces éléments : les gorges de la Vingeanne sont remarquables pour leurs paysages naturels de vallons escarpés et leur ambiance végétale de forêt primaire et mystique.

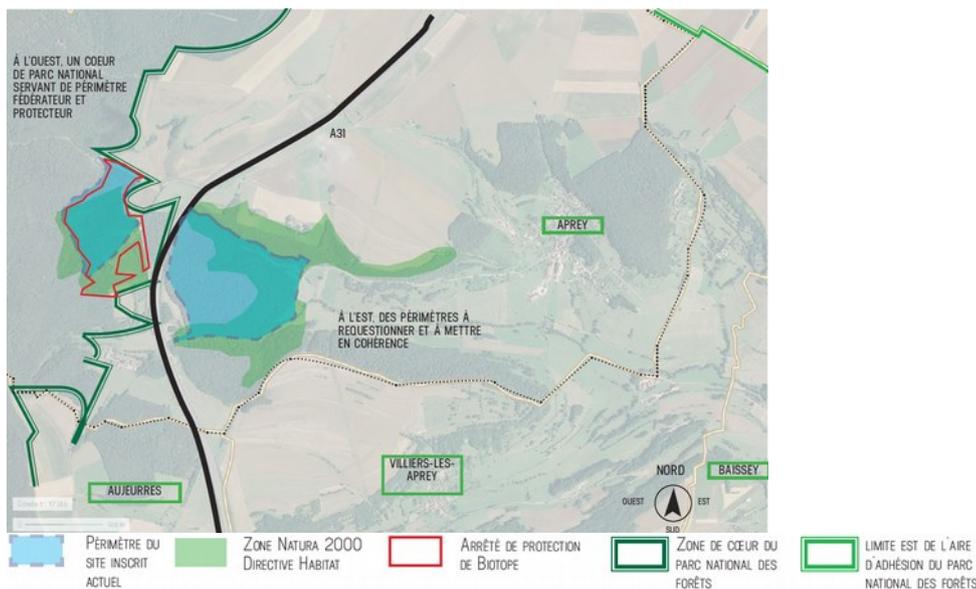
Si à l'ouest l'autoroute et la topographie naturelle viennent créer une limite nette à ce cœur, à l'est il s'agit plutôt d'une longue transition vers le village d'Aprey, suivant la vallée. Cet espace de transition entre le village et les gorges permet aux visiteurs une immersion progressive dans l'ambiance pittoresque du lieu avant d'arriver au point le plus monumental du site : les gorges de la combe Royer.

Par ailleurs, l'intérêt scientifique des gorges de la Vingeanne repose sur la grande richesse biologique des forêts de versants et sur la présence de quelques espèces emblématiques comme l'écrevisse à pattes blanches.



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

## 5.2. Une imbrication de protections des patrimoines naturels et paysagers coupés par l'autoroute



Source : Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne – SLAP Paysage – Juillet 2021

La superposition des différents périmètres de protection permet de faire plusieurs constats :

- aucun périmètre ne rend compte de la totalité des intérêts environnementaux et paysagers du secteur. À l'est de l'autoroute, le site inscrit et le site Natura 2000 ne sont pas superposables. Pourtant le premier critère motivant l'inscription était justement l'intérêt biologique des gorges. À l'ouest de l'autoroute en revanche, la zone cœur du parc national englobe les autres périmètres de protection ;
- l'intérêt paysager du site est mal connu et a été développé dans le cadre de l'étude de classement. Seul le site inscrit témoigne d'un intérêt paysager. Or, étant coupé en deux et ne se rattachant pas à la géographie naturelle, la pertinence du périmètre actuel a été questionnée ;
- une superposition des protections qui peut poser des questions de gestion. À l'est de l'autoroute, le site Natura 2000 constitue la protection la plus forte et assure une gestion du site via le DOCOB. Cependant, cette protection liée aux qualités environnementales n'intègre pas la dimension paysagère du site et ses enjeux. À l'ouest de l'autoroute, la zone cœur du parc national constitue la protection la plus forte. Sa cohérence est assurée par la charte du parc.

Ainsi, alors que les marais tufeux (à l'ouest) apparaissent bien protégés, l'enjeu de protection se fait sentir au niveau des gorges (à l'est) où les différents périmètres de protection sont discordants.

## 5.3. Proposition de périmètre

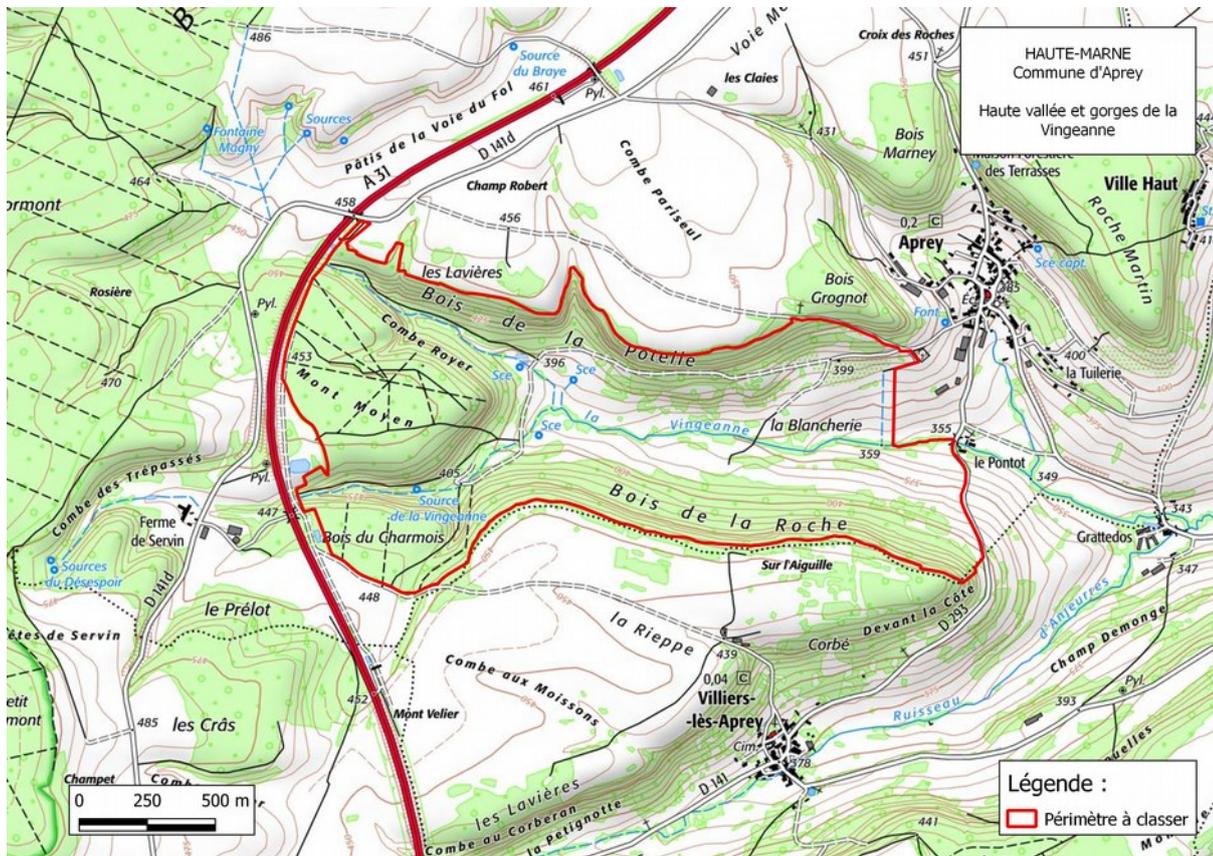
Dans le cadre du classement de ce site, la question des limites et des interactions se pose notamment au niveau de la haute vallée de la Vingeanne, qui représente une transition paysagère entre le cœur pittoresque et le paysage des collines de la Vingeanne.

Le questionnement plus large que posent les deux secteurs du site inscrit est la pertinence de les protéger au sein d'un même site classé. En effet, même si elle a été déviée de son tracé initial, l'autoroute a un impact important sur les qualités paysagères et environnementales du site et sur les relations entre les gorges et les marais tufeux. Elle limite très fortement la perception des secteurs d'intérêts comme un site uni et cohérent. La rupture est d'abord paysagère et géographique notamment à cause des remaniements en déblais/remblais des vallons ; la traversée de l'autoroute coupe ainsi les continuités d'ambiances paysagères.

Heureusement, malgré une forte proximité, le cœur pittoresque est relativement épargné par les nuisances de l'autoroute :

- le couvert forestier et la topographie en vallon limitent les vues sur les talus ;
- au niveau des gorges, la topographie très encaissée et le bruit émis par la cascade couvrent celui des véhicules passant à proximité.

L'ensemble de ces éléments a conduit à retenir pour le périmètre du site classé la haute vallée et les gorges de la Vingeanne bordée par les boisements de coteaux entre le village d'Aprey et l'autoroute A31. Le périmètre couvre une superficie de 200 hectares, d'après calcul sur la base des données géographiques SIG.



Proposition de périmètre – fonds IGN 1/25.000<sup>e</sup>

#### 5.4. Proposition de critères de classement

Au vu des intérêts du site présentés dans ce rapport, il est proposé le critère de classement Pittoresque.

En effet il semble que le critère scientifique, même si les gorges recèlent un patrimoine écologique remarquable, ne justifierait pas à lui seul un classement de ce site, de même pour le critère légendaire.

## 6. Conclusion

### UN CLASSEMENT NÉCESSAIRE POUR L'AVENIR DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER DU SITE ET POUR LA GÉODIVERSITÉ

Au-delà du paysage pittoresque conféré par la conjugaison de plusieurs éléments naturels, le site de la haute vallée et des gorges de la Vingeanne est un patrimoine scientifique singulier, dû à une diversité écologique remarquable.

La qualité du caractère pittoresque apparaît très lié à la richesse faunistique et floristique à grande échelle et par des particularités géomorphologiques dévoilant des lieux de l'intime.

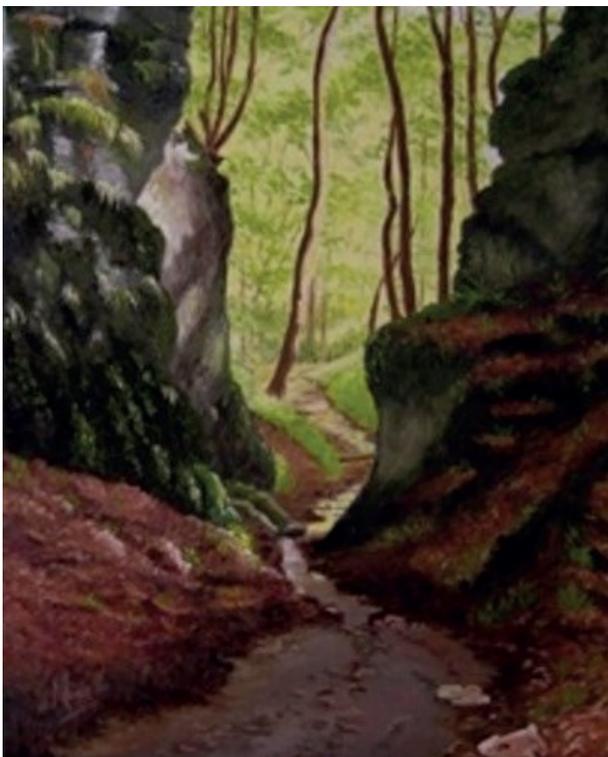
La création d'un site classé intégrant l'ensemble des éléments pittoresques repérés constitue l'outil de base pour une protection, une valorisation et une gestion de ce patrimoine.

Par nature et par la main de l'homme, le paysage évolue. Le classement du site permettra d'accompagner les changements du paysage au regard des problématiques actuelles, notamment du changement climatique qui aura un impact sur le milieu forestier et sur le paysage pittoresque.

Ainsi, le site de la haute vallée et des gorges de la Vingeanne pourrait devenir un site d'innovation en termes de gestion des milieux, de protection des paysages et de tourisme durable.

Hélène GAUDIN  
Inspectrice des sites

DREAL Grand Est



Monelle, Gorges de la Vingeanne. (2011)  
Huile (46 x 38 cm), [www.artmajeur.com](http://www.artmajeur.com)

## Sources et bibliographie

SLAP Paysage, *Étude patrimoniale du territoire des gorges et source de la Vingeanne*. Juillet 2021

Agence Folléa-Gautier, DDT de Haute-Marne, *Référentiel des paysages de Haute-Marne*. Février 2016

CHIFFAUT Alain, *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2100329 Le vallon de Senance à Courcelles-en-Montagne et Noidant-le-Rocheux*. Décembre 2007

Office national des forêts – agence de Haute-Marne, *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2100324 Les gorges de la Vingeanne*. Novembre 2006

Office national des forêts – direction territoriale Bourgogne – Champagne-Ardenne, *Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2100276 Marais tufeux du plateau de Langres (secteur sud-est)*. Janvier 2007

INPG, Inventaire du patrimoine géologique, *Fiche CHA0043 Les gorges de la Vingeanne dans les calcaires bajociens à Aprey*. Mai 2019



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038  
57071 METZ Cedex 03  
Tél. : 03 87 62 81 00 - Fax : 03 87 62 81 99  
[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)